

# PSA

Lieu : Maroc

Identifiant du Projet : 51003

Secteur d'activité : Industries manufacturières et services

Public/Privé : Secteur privé

Catégorie environnementale : B

Date prévue de présentation  
devant le Conseil d'administration : 25 avril 2019

Statut : **Décaissement**

Date de publication du document  
de synthèse du Projet en langue anglaise : 10 septembre 2019

## Description du Projet

Un prêt Schuldschein d'un montant de 75 millions d'euros souscrit par Peugeot S.A. (« PSA »), au bénéfice de la filiale PSA au Maroc.

## Objectifs du Projet

Le Projet appuie l'accroissement des capacités de production de la chaîne d'assemblage automobile de PSA à Kenitra, au Maroc, de 100 000 à 200 000 véhicules par an, ainsi que les investissements en recherche-développement de l'entreprise.

## L'impact sur la transition

L'impact sur la transition résultera du développement des qualités suivantes :

- Inclusion : le Projet favorisera l'accès des femmes aux opportunités économiques en encourageant leur présence dans un secteur dominé par les hommes.
- Compétitivité : le Projet soutiendra l'innovation via un investissement en recherche-développement.

### • Le client

PEUGEOT SA

Peugeot SA est l'un des leaders de la construction automobile et la société mère de la multinationale automobile Groupe PSA. L'entreprise possède 95 % de PSA Maroc.

## Financement de la BERD

75 000 000,00 euros

Les produits financeront l'expansion du capital et les dépenses en recherche-développement de PSA au Maroc.

## Coût total du Projet

525 000 000,00 euros

Montant total du prêt Schuldschein de 525 millions d'euros.

## Synthèse environnementale et sociale

Le Projet a été classé B, conformément à la Politique environnementale et sociale de 2014 de la Banque. Ce Projet constituant une opération sur les marchés financiers, l'accès à l'information se limite à celles qui sont accessibles au public et aux réponses fournies par le client aux questions émanant de la Banque. En plus de l'étude documentaire, des représentants du Département de l'environnement et du développement durable ont visité les infrastructures construites et opérationnelles au Maroc et ont pu interroger des membres clés de l'équipe de direction sur des problématiques environnementales, sociales, sanitaires et de sécurité liées aux opérations actuelles et prévues du site. Il est ressorti de l'examen des normes du client en matière environnementale, sociale, sanitaire et de sécurité à l'échelle du groupe qu'elles étaient conformes aux Exigences de performance de la Banque (EP). La Banque a déjà travaillé avec PSA concernant sa chaîne de production russe, dans laquelle les normes à l'échelle du groupe ont été appliquées. Un historique documenté sur la filiale témoigne de son respect des Exigences de performance de la Banque dans le cadre de ses activités.

Il a été constaté que les opérations actuelles et prévues de l'usine marocaine étaient conformes aux EP, et l'équipe dirigeante s'est montrée compétente et capable de mettre en place le Projet proposé dans le respect de ces exigences. Aucun problème n'a été identifié comme requérant des mesures d'atténuation ou correctrices sous forme d'un Plan d'action environnemental et social (PAES).

L'usine au Maroc est implantée sur le site de l'AFZ (Atlantic Free Zone) qui bénéficie de tous les services aux collectivités nécessaires à ses activités et aux expansions prévues. L'unité de production a fait l'objet d'une évaluation des impacts environnementaux avant la construction et tous les permis ont été obtenus. Elle bénéficie également d'un plan de contrôle environnemental approuvé en matière de pollution de l'air et de l'eau, et de gestion du bruit et des déchets. Les opérations actuelles et prévues se feront dans les limites autorisées.

Les conditions d'emploi dans l'usine sont conformes à la législation du travail marocaine et aux normes de PSA à l'échelle du groupe qui, comme l'ont montré de précédents Projets, respectent les Exigences de performance de la Banque.

PSA dispose d'un système perfectionné de gestion des risques en matière de santé et sécurité au travail (SST) et l'étude des données ainsi que les observations réalisées lors de la visite du site indiquent que les performances sont excellentes dans ce domaine.

L'AFZ est implantée en zone déboisée et il n'existe aucune indication de déplacement de populations lié à sa mise en place.

## Coopération technique

Aucune.

## Contact dans l'entreprise

Communication Financière  
[communication-financiere@mpsa.com](mailto:communication-financiere@mpsa.com)  
<https://www.groupe-psa.com/en/>

## Opportunités commerciales

Pour les opportunités commerciales ou la passation de marchés, contacter la société cliente.

Pour les projets du secteur public, consulter [Passation de marchés](#) sur le site de la BERD

Tél : +44 20 7338 6794  
Courriel : [procurement@ebrd.com](mailto:procurement@ebrd.com)

## Questions d'ordre général

Pour les questions concernant tout projet de la BERD qui ne sont pas liées à la passation de marchés :

Tél : +44 20 7338 7168  
Courriel : [projectenquiries@ebrd.com](mailto:projectenquiries@ebrd.com)

## Politique d'information du public (PIP)

La PIP définit la manière dont la BERD diffuse les informations et consulte ses partenaires pour favoriser une meilleure sensibilisation et connaissance de ses stratégies, politiques et opérations. Consulter sur le site de la BERD la page concernant la Politique d'information du public précisée ci-après afin de connaître la démarche à suivre pour demander un Rapport du Conseil d'administration sur un projet du secteur public.

[Texte de la PIP](#)

## Mécanisme de recours sur les projets (MRP)

Le [Mécanisme de recours sur les projets](#) (MRP) est le dispositif de reddition de comptes de la BERD. Il permet un examen indépendant des recours formulés par des personnes ou des organisations au sujet de projets financés par la Banque qui auraient causé, ou seraient susceptibles de causer, un tort sur le plan environnemental et/ou social.

La page [Mécanisme de recours sur les projets](#) peut être consultée pour obtenir des précisions sur les modalités de dépôt d'un recours. L'Agent du MRP ([pcm@ebrd.com](mailto:pcm@ebrd.com)) est disponible pour répondre à toute question concernant le dépôt d'un recours et les critères d'enregistrement et d'éligibilité, conformément au [Règlement du MRP](#).